

## "Originaires des territoires cédés..."

Des traces de la famille Dreyfus dans les archives départementales de Vaucluse, avant l'affaire...

Publié le 14 octobre 2022



État nominatif des personnes ayant déclaré opter pour la nationalité française, 18 novembre 1872 (AD Vaucluse 6 M 303) avec portrait d'Alfred Dreyfus



Georges Pilotell, L'exécutif (eau-forte sur papier, 1871). Cliché : I. Andréani  
© Musée d'art et d'histoire Paul Eluard, 93200 Saint-Denis

Le traité de Francfort signé le 10 mai 1871 met fin à la guerre franco-prussienne et contraint la France vaincue à céder l'Alsace et la Lorraine à l'Empire allemand. Conséquence pour les Alsaciens-Lorrains, qu'ils soient majeurs ou mineurs : choisir entre la nationalité française ou allemande. Les "optants", majoritaires, désignent les personnes qui se déclarent pour la nationalité française tandis qu'une minorité, principalement des détenus et des militaires, choisissent la nationalité allemande.

Parmi les individus touchés par cette [mesure](#), une famille bourgeoise native de Mulhouse : les Dreyfus. En

1872, Raphaël, père d'Alfred et riche industriel, choisit la nationalité française pour lui-même et ses enfants mineurs. Pour ce faire, il rejoint à Carpentras sa fille Henriette, qui a épousé Joseph Valabrègue, négociant dans le textile et la garance, afin d'y faire domicilier ses six enfants mineurs. Il confie provisoirement les rênes de son entreprise de filature à son fils aîné Jacques, resté à Mulhouse avec sa mère, Jeannette et ses six frères et sœurs. Choix illustré par ce [document d'archives](#) trouvé dans le fonds de la préfecture (coté 6 M 303) sur lequel figure la fratrie Dreyfus déclarant opter pour la nationalité française "sous l'assistance du père" ; le cadet, Alfred, est alors âgé de 13 ans.



Article "J'accuse" signé d'Émile Zola à la une du journal *L'Aurore* du 13 janvier 1898  
© Gallica

Bien après l'affaire politico-militaro-judiciaire qui enflamma l'opinion publique française en 1894 et conduisit le Conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris à condamner le capitaine Dreyfus pour haute trahison, Alfred, soutenu par ses partisans, est gracié en 1899 par le président Émile Loubet. Épuisé par des années de détention sur l'île du diable en Guyane et de combat pour sa défense, il séjourne à Carpentras chez sa sœur Henriette avec son épouse et ses deux enfants. Son fils rapporte dans son ouvrage [Souvenirs et correspondance d'Alfred Dreyfus](#) l'extrait suivant : "Carpentras, le 8 mars 1900 [...] Ma santé commençait à se raffermir. Mais l'été, si chaud dans le Midi, approchait. Je me décidais, sur les conseils des médecins, à aller m'installer en Suisse sur les bords du lac Léman, dont le climat est tout à la fois tempéré et vivifiant, afin de compléter la cure si bien commencée à Carpentras, que nous quittâmes le 20 avril 1900 pour nous installer à la villa Hauterive à Coligny."

Il faut attendre 1906 pour qu'Alfred Dreyfus soit réhabilité et réintégré dans l'armée. Fait officier de la Légion d'honneur, il obtient le grade de chef de bataillon. Il décède à Paris le 12 juillet 1935.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes  
84000 AVIGNON